

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE**  
**SAINTE AGATHE DES MONTS**

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 23 décembre 2022 à 12h15, dans la salle de la place Lagny située au 2, rue Saint-Louis à Sainte-Agathe-des-Monts.

**Présences :**

Frédéric Broué	Hugo Berthelet
Chantal Gauthier	Nathalie Dion
Sylvain Marinier	Brigitte Voss
Marc Tassé	

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la greffière adjointe; il est 12h16.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance n'est pas inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

**2022-12-584**

**2. Nomination d'un cadre - Service de la planification du territoire et du développement durable - Directeur**

CONSIDÉRANT la nomination du directeur général adjoint à titre de directeur général par la résolution 2022-05-200, lequel agissait également à titre de directeur du Service du développement économique et de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT le changement d'appellation du Service du développement économique et de l'urbanisme pour celui de Service de la planification du territoire et du développement durable;

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur au Service de la planification du territoire et du développement durable est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QU'à la suite du processus de sélection, un candidat a été retenu;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection composé du directeur général et de la directrice du Service des ressources humaines;

Il est proposé

**ET RÉSOLU**

Initiales	
Maire	Greffier

1. d'embaucher monsieur Éric Henry, à titre de directeur au Service de la planification du territoire et du développement durable, à compter du 3 janvier 2023;
2. d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général à signer le contrat de travail joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12-585**

**3. Nomination d'un cadre - Service du génie et des infrastructures - Directeur**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur au Service du génie et des infrastructures est vacant depuis le départ du titulaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QU'à la suite du processus de sélection, un candidat a été retenu;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection composé du directeur général et de la directrice du Service des ressources humaines;

Il est proposé

**ET RÉSOLU**

1. d'embaucher monsieur Karel Dubuc, à titre de directeur au Service du génie et des infrastructures, à compter du 3 janvier 2023;
2. d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général à signer le contrat de travail joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12-586**

**4. Embauche d'un cadre temporaire - Direction générale - Conseillère en communication**

CONSIDÉRANT le congé de maternité de la titulaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer une personne en intérim pendant la durée du congé de maternité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QU'à la suite du processus de sélection, une candidate a été retenue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection composé du directeur général, de la conseillère en communication et de la directrice du Service des ressources humaines;

Il est proposé

**ET RÉSOLU**

Initiales	
Maire	Greffier

1. d'embaucher madame Amélie Dubreuil, en remplacement à titre de conseillère en communication, à compter du 10 janvier 2023;
2. d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, ainsi que le directeur général à signer le contrat de travail joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-12-587

**5. Modification de contrat - Appel d'offres TP-2022-005 - Abrasif**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2022-04-180, la Ville a octroyé un contrat à la société 9149-8659 Québec inc., faisant affaire sous le nom Les entreprises P. Roy, pour la fourniture et la livraison d'abrasif à chemins - Hiver 2022-2023, pour un montant de 90 735,74 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis sur le formulaire de soumission et indiqué au rapport d'ouverture excluait un crédit sur les droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière pour l'exercice 2022 à 0,61 \$ la tonne métrique et représentant 2 440,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce crédit était indiqué au bordereau de prix du soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE nonobstant ce crédit, le soumissionnaire retenu était le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification à la résolution numéro 2022-04-180;

Il est proposé

**ET RÉSOLU** de remplacer le dernier paragraphe de la résolution 2022-04-180 par la suivant afin d'inclure le montant correspondant au crédit sur les droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière pour l'exercice 2022 à 0,61 \$ la tonne métrique et représentant 2 440,00 \$ :

- **ET RÉSOLU** d'octroyer à la société 9149-8659 Québec inc, faisant affaire sous le nom Les entreprises P. Roy, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasif à chemins - Hiver 2022-2023, pour un montant de 93 175,74 \$, incluant les taxes applicables, conformément à leur soumission et à l'appel d'offres numéro TP-2022-005, lesquels forment le contrat avec la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**6. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour**

**7. Levée de la séance extraordinaire**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 12h17.

Initiales	
Maire	Greffier

---

Le président de la séance,  
Monsieur Frédéric Broué

---

La greffière adjointe,  
Anny Després

Initiales	
Maire	Greffier